

héberger ces malheureux qui accouraient, fuyant, au milieu de la nuit, leurs maisons incendiés, et chargés des débris de mobilier qu'ils avaient pu arracher aux flammes ; il fallait enfin accueillir quelques personnes notables, réduites à demander un asyle à l'hospice, ou à rester exposées, sur la voie publique, aux coups de feu qui se croisaient continuellement. On conçoit combien était nécessaire, en de telles circonstances, une surveillance active, courageuse et éclairée. Il convenait même qu'elle fut exercée, et dirigée par un homme connu dans l'établissement, y ayant de l'influence et de l'autorité, et auquel chacun fut disposé à obéir. Eh bien ! cet homme a été promptement trouvé, ou pour mieux dire on a pas eu la peine de le chercher. Le premier des administra-

dans le département du Rhône mais hors de la ville ; 11 dans celui de l'Ain ; 10 dans celui de l'Isère ; 9 dans celui de Saône-et-Loire ; 7 dans celui de la Loire, et autant dans le Jura ; les autres très-disséminés avaient pour lieu de naissance trente autres départements, excepté 20 qui étaient étrangers, et parmi lesquels on comptait 7 savoyards, 29 n'avaient pas vingt ans ; le plus grand nombre appartenait à l'âge adulte ; 22 étaient âgés de 50 à 77 ans. La plupart avaient leur domicile habituel dans les faubourgs, particulièrement dans ceux de la Guillotière et de la Croix Rousse ; les autres sortaient presque tous des quartiers les plus peuplés et surtout des rues que l'on rencontre entre la place des Cordeliers et la rue de la Barre, entre le quai du Rhône et la place des Jacobins. Quant à la proportion dans laquelle chaque profession paraît avoir fourni des combattants, j'ai compté 31 ouvriers en soie, 23 journaliers et domestiques, 14 cordonniers et 10 tailleurs ; le reste appartenait à des professions très-diverses.

Il est inutile, sans doute, de faire observer que ce n'est ici qu'une faible portion de la statistique des individus morts ou blessés dans la classe ouvrière pendant les journées d'Avril ; car, pour en avoir le nombre total, il faudrait ajouter à ce travail, un travail analogue en ce qui concerne les malades admis dans les diverses ambulances improvisées, et ceux qui se sont fait traiter dans leur domicile. Mais les calculs portés sur ce tableau, établissent d'une manière à peu près positive, la proportion numérique des morts et des blessés, suivant l'âge, le pays et la profession des individus qui ont pris part à l'insurrection.